



Compte rendu CGT de la réunion du groupe de travail du 19 mai 2014.

En préambule :

Le groupe de travail et de réflexion sur l'évolution de la DRPP poursuit ses travaux alors que le Président de la République et le premier ministre ont annoncé une réforme territoriale accélérée qui remet à terme l'existence même des Conseils Généraux à l'horizon 2017/2021.

Un nouveau et énième projet de Loi sur la réforme territoriale sera présenté au conseil des ministres fin juin pour un vote à l'Assemblée nationale en juillet prochain.

Ce qui est sûr dans les déclarations du chef de l'Etat, est que les conseils généraux n'existeront plus dans la configuration actuelle au profit du regroupement des Régions, des Métropoles et de l'élargissement des communautés de communes.

Quant à savoir quelles compétences seront transférées à telles ou telles instances, nous nous risquerons à aucune spéculation.

Ce qui est sûr, c'est cette grande « mutation » s'opère en l'absence de deux acteurs principaux, à savoir les citoyens et les agents des collectivités locales et leurs organisations syndicales. Ainsi, le changement c'est maintenant, la démocratie c'est pour demain.

En suivant l'ordre du jour de la réunion :

La CGT a demandé de modifier un terme du précédent compte rendu rédigé par l'administration, notamment sur la polyvalence du travail pour les agents. Nous sommes favorable à la polyvalence des tâches dans les métiers selon les compétences et la formation de l'agent, ce qui peut éviter la monotonie du travail et la répétition excessive de gestes. A contrario, utiliser la polyvalence ou la mobilité pour combler le manque d'emplois, c'est organiser la flexibilité et la rentabilité... Voilà qui est dit...

Concernant les documents (à lire sur le site) présentés par Isabelle Albrand et Yves Joudou, la CGT a fait les remarques, les propositions suivantes :

6 postes sont actuellement vacants sur l'ensemble des UA. Nous demandons que ces emplois soient pourvus rapidement même s'il faut revoir les fiches de poste. Des urgences de remplacement sont importantes comme au centre principal de Lanouaille. Nous proposons la création d'un poste de contrôleur de travaux à l'UA de Bergerac.

Le DGA de la DRH nous informe que les recrutements sont en cours et notamment pour des salariés licenciés de Condat.

La CGT constate que le budget de la DRPP en investissement est considérablement réduit pour la préparation du budget supplémentaire. Pour notre part, il s'agit des conséquences de choix politiques du gouvernement sur son désengagement financier à l'égard des collectivités locales.

La réduction du déficit des dépenses publiques de 50 milliards d'€ dont 11 MD€ pour les collectivités va aggraver la situation, remet en cause nos missions de service public et contribuera à accroître le chômage par la baisse de la commande publique.

Suite à la réforme des retraites, qui allonge la durée du travail, qui ne reconnaît quasiment pas la pénibilité au travail, le nombre d'agents des collectivités qui se trouve en maladie professionnelle et sont sous le coup de procédures de licenciement pour inaptitude physique s'accroît. Isabelle Albrand fait le constat que bon nombre d'agents sont concernés par des restrictions médicales et ne peuvent plus assumer leur mission dans de bonnes conditions. La CGT partage pleinement cette réflexion et fait plusieurs propositions et notamment de renforcer les actions de prévention au travail avec le CHS-CT, d'accompagner les agents concernés pour un reclassement professionnel...

S'il fallait mesurer que les réformes des retraites Sarkozy/Fillon et Hollande/Ayraud vont non seulement casser notre système de protection sociale et ne rien régler pour son financement, mais envoyer des centaines de salariées du public comme du privé au rebus. Pour mémoire, seule la CGT, FO et la FSU se sont mobilisées pour imposer une autre réforme.

Dans ce travail de réflexion pour l'évolution, il sera débattu le 23 juin de la place et du rôle des contrôleurs et des chefs de secteurs.